

VEXIN. Projet de carrière : décision finale à l'été



La roche extraite doit alimenter la cimenterie de Gargenville.

C'est sans surprise que les anti-carrières ont accueilli la nouvelle. La commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Yvelines, qui se réunissait vendredi à Versailles, s'est prononcée en faveur de l'extension des carrières Calcia dans Vexin à Brueil-en-Vexin, Guitrancourt et Sailly.

Douze des quinze membres de cette instance, dirigée par le sous-préfet et composée d'élus, d'associatifs et de représentants de l'État, ont voté favorablement au projet. Maintenant, la décision finale est entre les mains de la ministre de la Transition écologique qui rendra sa décision à l'été.

L'exploitation du calcaire, dans une zone dévolue à cet effet par l'État, viendra approvisionner la cimenterie Calcia de

Gargenville, alors que sa carrière actuelle dans le Vexin arrive à épuisement. Depuis le départ, le projet fait face, localement, à une forte contestation, ses opposants dénonçant son impact sur l'environnement et le cadre de vie. La commission d'enquête publique avait rendu un avis favorable, avec réserves, en janvier, notamment à cause du risque de pollution des nappes phréatiques.

« **Tout cela est proprement scandaleux**, commente Dominique Pélegrin, présidente de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C). **Il est impossible de faire abstraction d'un rejet massif de ce projet par les élus de tout le secteur !** »

R.V.